

Questions orales

Je veux confirmer que nos consultations officielles avec le gouvernement américain au sujet de l'accord sur l'automobile débiteront à Washington le 27 juin et je dirigerai personnellement la délégation canadienne. Je me rendrai au Japon la dernière semaine de juillet pour entamer des discussions avec les dirigeants des principales sociétés automobiles de ce pays.

J'ajouterai que, tandis que les députés continuent apparemment à critiquer sournoisement l'assistance que nous accordons à la société Chrysler pour lui permettre de s'étendre, de se réorganiser et de s'outiller, cette assistance aidera à préserver l'existence d'un nombre considérable d'emplois chez les nombreux fabricants indépendants de pièces du Canada. La disposition de l'accord qui traite de l'approvisionnement auprès de fournisseurs canadiens nous permettra aussi d'exercer des pressions sur la compagnie pour qu'elle augmente ses achats locaux. Il est donc évident que nous prenons des mesures concrètes dans un certain nombre de domaines importants.

M. Jelinek: Voilà quatre ou cinq mois que le ministre nous répète la même chose, mais il n'a pris aucune disposition; ce sont de vaines paroles. Je me demande ce que les chômeurs penseraient s'il leur disait cela.

De toute façon, je me demande comment le ministre justifie le déficit de quatre milliards de dollars que le Canada connaît maintenant par rapport aux États-Unis au chapitre des pièces automobiles et j'aimerais qu'il nous dise quelles mesures concrètes, vraiment concrètes, il entend proposer aux Américains vers la fin de l'été afin de mettre fin à la situation déficitaire dans laquelle les Canadiens se trouvent en ce qui concerne l'accord sur l'automobile. Autrement dit, quel genre de stimulants les fabricants de pièces automobiles peuvent-ils compter recevoir? Dieu sait qu'ils en ont besoin!

M. Gray: Je pourrais demander à mon honorable ami quels intérêts il défend. Pourquoi veut-il que je dévoile aux Américains mes secrets avant même que les négociations ne débute? Je rappelle à mon honorable ami qu'au cours de la campagne électorale nous avons bien dit, en exposant notre politique sur l'industrie automobile, que nous aurions recours à la caisse d'expansion des entreprises en vue d'aider les fabricants de pièces automobiles à se rééquiper. Nous avons déjà accompli pas mal de progrès à cet égard.

Mon ami se préoccupe de ce qui se dit et de ce qui ne se fait pas, pourtant, pendant tous ces mois où son parti était au pouvoir, il n'a même pas convoqué le Parlement ni même engagé de conversations. Nous discutons, quant à nous, de mesures concrètes et nous prenons ces mesures dès maintenant dans l'intérêt des travailleurs canadiens et de notre économie.

Des voix: Bravo!

Une voix: Vous aviez dit que vous démissionneriez si les taux d'intérêt montaient et vous ne l'avez pas fait.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LA RÉVISION DES MÉDICAMENTS, DES INSECTICIDES ET DES ADDITIFS ALIMENTAIRES—ON DEMANDE UNE MISE AU POINT

M. Simon de Jong (Regina-Est): Madame le Président, c'est au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social que je m'adresse. En 1977, on a découvert que la société Industrial Biotest Laboratories avait falsifié puis réduit en charpie des documents concernant les épreuves subies par des milliers de produits approuvés par le gouvernement fédéral, y compris des médicaments, des insecticides, des additifs alimentaires et des substances chimiques industrielles. Cette année-là, le gouvernement du Canada a reconnu l'existence de ce problème et il a mis en œuvre une procédure de révision. Or, bien que trois années se soient écoulées depuis, ces produits sont toujours sur le marché, bien qu'on ait reconnu que les deux tiers des épreuves ne valaient rien. Sauf erreur, la loi canadienne...

Mme le Président: A l'ordre. Le député voudrait-il maintenant poser sa question?

M. de Jong: J'aimerais demander au ministre si elle accepterait de recommander à son collègue le ministre de l'Agriculture d'interdire l'usage et l'enregistrement de ces produits au Canada.

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Comme nous le disons chez-nous, madame le Président, le député est dans les patates.

Des voix: Oh, oh!

[Français]

Mme Bégin: Madame le Président, j'étais en train de dire que le député n'est pas dans les pesticides, mais dans les patates. Hier il m'a posé une question sur un sujet que je considère comme étant très sérieux et qui doit être étudié et traité comme tel, soit les très nombreuses analyses de données qui ensuite rendent acceptables ou non des pesticides utilisés dans plusieurs pays, dont le Canada. Je lui ai donné les résultats, et j'ai même eu la gentillesse de lui donner mes documents d'information pour qu'il comprenne mieux la question. Cet après-midi, il vient de faire le jeu typique du Nouveau parti démocratique qui est toujours d'alarmer les Canadiens sur leur santé à partir de la couleur de ce qu'ils mangent ou de la grosseur de je ne sais quoi, du paquet, par exemple! Je voudrais lui dire qu'il s'est trompé et que sa question est gravement erronée et qu'elle va tromper les gens. Il vient de dire à la Chambre que les deux tiers des pesticides ont été jugés inacceptables. C'est une erreur. Huit pesticides ont été jugés acceptables et peuvent être utilisés, alors que nous savons qu'il n'y a aucune erreur sur cela. J'ai dit à l'honorable député que j'étais en train de préparer un communiqué de presse, auquel je travaille dans le moment.

[Traduction]

M. de Jong: Madame le Président, je suis peut-être dans les patates, mais je me demande où est le ministre. Je crois savoir qu'elle se préoccupe de la santé des Canadiens et qu'elle est chargée d'y veiller. Ce laboratoire a délibérément falsifié des renseignements et nous employons des produits fondés sur ces renseignements...

Des voix: Règlement.